

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE GRIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU MARDI 8 AVRIL 2014

L'An Deux Mille Quatorze mardi 8 avril, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM RIO, ATIG, MMES OGBI, LE BRIAND, M. LAATIRISS, MMES ETE, TAWAB KEBAY, MM TROADEC, ZERKAL, MME BELLAMER, MM LOUISON, BORTOLI, VAZQUEZ, NDOMBELE, GAMINETTE, QAROUACH, SOILHI, BOUKANTAR, MMES AUBRY, RAMI, ITOUA, GRENOUILLAT, RENKLICAY, M. BAGAVANE, MME DIAWARA, M. WILLAUME, MME GIBERT, MM GAUBIER, BENDIAB, MME COMMISSIONNE, M. OUKBI

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : MME MABANZA représentée par M. LAATIRISS, MME HERGAUX représentée par M. ATIG

ABSENT EXCUSÉ : M. BINOIS

ABSENTE : MME LAMOTHE

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 31

Délibération DEL-2014-0062 : Désignation du représentant de la Ville au sein du Groupement d'intérêt Public pour la mise en œuvre du Grand Projet de Ville de Grigny et Viry-Chatillon

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°165.2004 en date du 12 octobre 2004 portant nomination de Monsieur le Maire en vue de représenter la Ville au sein du Groupement d'intérêt Public pour la mise en œuvre du Grand Projet de Ville de Grigny et Viry-Chatillon,

Considérant qu'à l'issue du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de désigner à nouveau le représentant de la Ville au sein du Groupement d'intérêt Public pour la mise en œuvre du Grand Projet de Ville de Grigny et Viry-Chatillon,

Vu les statuts dudit Groupement adoptés le 10 juillet 2007,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Délibère, et,

Décide de désigner Monsieur Philippe RIO pour représenter la Ville au sein de l'Assemblée Générale et du Comité de suivi (dispositif FEDER) du Groupement d'intérêt Public pour la mise en œuvre du Grand Projet de Ville de Grigny et Viry-Chatillon.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Philippe RIO

Vote pour : 30

Vote pour représentés : 2

Vote contre : 1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 9 avril 2014

Transmis en Sous Préfecture le

10 AVR. 2014